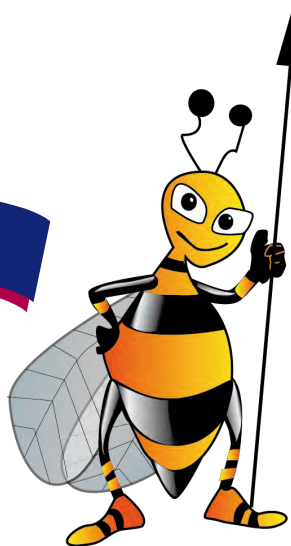


juin 2015
numéro 20



L'aiguillon

net [La e-piqûre!]

e-bulletin mensuel d'infos de **Sud**



Le Département du Nord est dans une situation financière qui

justifierait sa mise sous tutelle par l'Etat ». C'est en agitant cet épouvantail pratique que JR. Lecerf a introduit la rencontre qu'il a organisé avec l'ensemble des syndicats lundi 8 juin, 2 mois et demi après son investiture.

« Je prendrai donc tous les risques pour l'éviter », tel, SUPER AUSTERE, nouveau super héros sorti tout droit des studios Marvel, se sacrifiant pour une cause plus grande que lui ... c'est l'engagement que notre président a pris la main sur le cœur.

Mais les risques, est-ce vraiment lui qui va les prendre ?!

On est loin d'en être sûr !!

Alors qu'il annonce, dès qu'il en a l'occasion dans la presse, qu'en élu responsable il ne peut pas faire autrement que **réduire la masse salariale de 8% (suppression revendiquée de 350 postes/an)**, il fait, dans le même temps, voter lors de l'assemblée plénière du tout nouveau Conseil Départemental son indemnité et celle des élus au taux maximal. Tout ça sous prétexte qu'elle est beaucoup moins importante que celle attribuée aux sénateurs et, qu'être élu départemental nécessite une grande disponibilité comme « être présent les dimanches sur les du-casses » (sic – réel argument utilisé lors de la plénière du 24 avril dernier !!!!!).

« Je n'ai pas le choix, je vais donc mettre en place une politique d'économie ». On peut reconnaître que le teasing de cette super production, présenté aux organisations syndicales, était bien ficelé ... certains syndicats ont même plutôt accroché au scénario !

Le pitch du film est simple : Un grand danger nous guette, mais not' président, alias SUPER AUSTERE, quitte, dit-il, à mettre en danger le renouvellement de son mandat dans 6 ans (oui, à peine élu, il y pense déjà !), prendra tous les risques pour nous ! Des sacrifices devront être faits pour écarter le danger, mais avec la confiance du personnel, la collaboration de leurs représentants et la volonté sans faille du héros, nous verrons le bout du tunnel !

Édito : SUPER AUSTERE, les origines du mal

Et de quels sacrifices parle-t-on au juste ? Il n'hésite pas sur les effets spéciaux le boss !!

Des compétences volontaristes comme, nous l'imaginons, la culture et le développement local en particulier seront purement et simplement abandonnées.

« Certains métiers, comme les secrétaires, sont trop nombreux ! » ... ah bon ?!

« L'absentéisme conséquent du personnel départemental devra être analysé ». Une manière bien orientée de regarder les conditions de travail du personnel.

« Beaucoup de modernisations devront être opérées ». La mobilité, par exemple, semble poser problème au vice-président qui ne comprend pas comment on peut faire toute sa vie le même métier. Est-ce qu'il faut comprendre que pour l'exécutif exercer le métier pour lequel on a été formé et qu'on enrichit au fur et à mesure de l'expérience serait synonyme d'archaïsme ? ... la stabilité un signe d'encrouement et de fossilisation ?

Certaines subventions aux associations seront supprimées. Rappelons-nous que la dernière fois que la droite a dirigé le Département, le planning familial a disparu.

Bref ... ces finances « apocalyptiques » du Département ... Quelle aubaine !

C'est l'occasion unique, pour ces ennemis du service public, de le démanteler petit à petit ... car comme dit le

célèbre proverbe kryptonien : « quand on veut désintégrer son kryptodog, on dit qu'il a la rage ! »

Pour ce qui concerne SUD, lors de cette rencontre, il n'a pas été bien compliqué d'expliquer à JR Lecerf **qu'il ne pourra pas compter sur notre collaboration pour mettre encore davantage à mal le service public.**



(suite page 2)

Les difficultés financières du Département du Nord, comme de la totalité d'ailleurs des collectivités locales, sont d'abord dues à la baisse sans précédent et considérable des dotations de l'Etat qui organise la faillite des services publics ; politique nationale que JR et sa majorité politique ont toujours soutenu et soutiennent encore.

Il est donc particulièrement gonflé et malhonnête de laisser penser au personnel départemental qu'il porte la responsabilité de la situation financière de la collectivité.

JR Lecerf et JL Detavernier (le nouveau vice-président chargé des ressources humaines) ont lourdement insisté sur le fait qu'ils rencontrent tous les jours (dans les couloirs du 7ème) des agents qui leur disent ne rien avoir à faire. Nous ne devons sûrement pas rencontrer les mêmes.

Selon JL Detavernier, « le plan de charge des agents » serait très variable d'un service à l'autre. Et oui, « plan de charge », ce chef d'entreprise transpose son champ lexical, préalablement, on l'imagine, à ses méthodes, au service public !

Nous entendrons donc parler rapidement de « productivité » de « rendement », etc. Bref la vision libérale du service public totalement assumée.

Et la population dans tout ça ?

« Le RSA coute cher ! » ... le discours classique du pauvre, responsable de sa pauvreté et vampirisant les finances du service public. Et selon nous, ce n'est pas prêt de s'arranger puisque c'est le résultat des politiques de régression sociales, menées par les gouvernements successifs, et encore accentuées par l'actuel.

Alors, il va falloir trouver des solutions ... et pour cela pas de problème, il suffit, pour SUPER AUSTERE de prendre les allocataires du RSA en otage.

Comme il nous l'a dit, les yeux dans les yeux, JR n'a pas lui, non plus, peur du rapport de force. Il est prêt à s'opposer au gouvernement en menaçant (mais suffisamment à l'avance, on n'est pas des chiens !) de ne plus verser le RSA si son coût n'est pas compensé par l'Etat.

Rien de moins ! **Supprimer le revenu de subsistance aux nordistes les plus précaires** ... c'est ça, sûrement la prise de risque dont il parle !

Il ose affirmer qu'il s'appuiera sur « des choses factuelles ». Nous lui avons donc demandé de publier immédiatement la totalité des comptes administratifs.

Il ose affirmer qu'il développera des « idées nouvelles ». Sa politique annoncée n'est ni plus ni moins qu'une accentuation du sabotage de l'exécutif précédent.

Il ose nous affirmer qu'il compte réduire le train de vie des élus et hauts fonctionnaires. Nous jugerons sur les actes. Qu'il commence par ne plus loger, sur les deniers publics, les DG dans des logements de haut standing à 2000 - 3000€/mois !

JR LECERF nous dit que « ce n'est pas par gaieté de cœur » (sic) qu'il rationalisera ... limite, il nous sort l'écule « we have no alternative » de Thatcher !

C'est donc avec détermination que nous nous y opposerons. L'ensemble du personnel n'aura pas d'autre choix que de résister.

Accueillons les réfugiés !!

Les zones de conflits, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique, provoquent dans le monde un afflux de réfugiés important. En 10 ans, selon le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), les réfugiés sont passés de 37,5 millions à 51,2 millions. Les principales raisons sont les guerres et leurs cortèges de misère en Syrie, Afghanistan et Somalie.



Ces guerres ont été soit provoquées soit soutenues par les puissances occidentales et ont provoqué de véritables zones où le chaos, les exactions, les purifications ethniques ou religieuses poussent les populations à l'exil.

Face à cela, on assiste à un déferlement de propos racistes et xénophobes en Europe et singulièrement en France.

L'extrême-droite et la droite se nourrissent des craintes des populations et soufflent sur les braises. **Le gouvernement tourne le dos aux principes même de l'humanisme en refusant d'accueillir ces réfugiés.** Il faut souligner que la plupart des réfugiés sont accueillis par les pays limitrophes, malgré leur situation économique bien plus dégradée qu'ici. On nous parle de déferlante migratoire ... alors que ce qui est en train de se produire aujourd'hui n'est rien en comparaison de l'arrivée des « boat people » fin des années 70 (la France avait accueilli 150.000 personnes) et l'arrivée des réfugiés espagnols à la fin des années 30 (près de 500.000 personnes accueillies).

Celles et ceux qui ont échappé aux noyades en Méditerranée, après avoir échappé aux tortures, aux viols, aux meurtres se retrouvent face à la forteresse de l'Europe de Schengen et ces politiciens arrogants et haineux. Le pompon sera gagné par l'ineffable Sarkozy qui a comparé ces migrations à un dégâts des eaux.

Face à cette situation, le monde syndical doit se mobiliser pour exiger l'accueil des réfugiés de manière digne tel que devrait l'organiser un pays démocratique qui respecte les droits humains fondamentaux

réforme territoriale : Le projet de loi Lebranchu n'est pas le nôtre !

Ce mercredi 17 juin, dans le cadre de « son tour de France », nous avons rencontré Mme LEBRANCHU, ministre de la décentralisation et de la fonction publique, et échangé avec elle autour de son projet de loi actuellement discuté au Parlement de réforme territoriale, la **NOTRe** ... pour **Nouvelle Organisation Territoriale de la République**.

Vaste programme ! Un an et demi après la loi MAPAM qui a acté la création des grandes métropoles, six mois après la refonte de la carte des régions, voici ce qui est annoncé comme le bouquet final de cette entreprise.



Si elle se défend de mettre en place un nouvel acte de décentralisation, **M. LEBRANCHU orchestre un véritable bouleversement de l'organisation territoriale et bien plus encore puisque le projet de loi NOTRe percute violemment les contours des missions de service public.**

Alors qu'il y a un an, le gouvernement tergiversait autour de la suppression des Départements, aujourd'hui, la réforme NOTRe a dans son viseur les communes en mettant le paquet sur le développement des intercommunalités et l'isolement des secteurs ruraux.

Cet axe central a pour effet de supprimer le premier niveau des services publics, celui sur lequel chaque citoyen, dans sa ville ou son village à la possibilité d'interagir.

En confiant le plus gros des missions de service public à une communauté de communes ou EPCI, on éloigne la politique d'action publique des populations. D'autant, que le Sénat (début juin) a amendé le texte de manière à ce que les conseillers communautaires ne soient pas élus au suffrage universel.

La multiplication des intercommunalités et l'augmentation de leur champ d'intervention, de leurs

prérogatives, **c'est la mutualisation des services publics dans une logique purement gestionnaire de rationalisation.**

C'est la logique libérale, dictée par l'Europe, qui se traduit ici dans le projet de LEBRANCHU.

Ainsi, par exemple, **le transfert obligatoire de la gestion de l'eau et de l'assainissement aux communautés de communes** (qui voient le rehaussement de leur constitution à partir de 20.000 habitants / 5000 en zone montagne) **aura pour conséquence le développement d'un marché juteux pour des entreprises comme Véolia qui, jusqu'ici, se jetaient principalement sur les grosses métropoles.**

Autre exemple avec la création de « maisons de services aux publics » ... attention, pas « maisons des services publics » mais « maisons de service aux publics ». **Mise en place de guichets derrière lesquels des entreprises à but lucratif pourront exercer, de manière intéressée des missions de service public.**

C'est l'ouverture au secteur privé et marchand (avec ses logiques de rentabilité et de profits) du bien public, du bien commun. **C'est la disparition annoncée de nombreux emplois (publics) ... un véritable plan de licenciement à grand échelle !**

Cette réforme de l'organisation



territoriale, c'est aussi un flagrant déni de démocratie !

Alors que les conséquences de ces lois toucheront la totalité de la population, du secteur le plus urbanisé au secteur le plus reculé, **le débat est purement et simplement confisqué !**

A aucun moment les citoyens ne sont associés aux discussions. C'est l'affaire **des technocrates et des lobbys d'élus**

locaux et des entreprises.

Que ce soit pour la constitution de la nouvelle carte des régions où pour, tantôt, la suppression puis tantôt le maintien de l'existence des Départements (vidés totalement ou partiellement de leur contenu), la suppression de la clause générale de compétence des collectivités, sa réintro-

duction, puis sa re-suppression avec une liste interminable de dérogations, les décisions sont prises dans les salons feutrés de la République !

Mais bien sûr que non, nous dit la ministre ... qui n'a pas voulu, dit-elle, donner son nom à son projet de loi ... par humilité évidemment ! pas parce qu'elle n' imagine pas en assumer les conséquences.

« Le projet de loi NOTRe vise à remettre du service public là où il a disparu ! » ... ah ah ah ah !!!!

« Je crois en la puissance publique (...) en son développement » ... ah ah ah ah !!!

« la loi MAPAM et le projet NOTRe sont des réponses pour réguler les effets des accords de Lisbonne » ... ah ah ah ah !!!

« Je suis ministre de la Fonction Publique ... je défends donc les fonctionnaires » ah ah Arrrggghh ... on a vraiment manqué de mourir de rire !!!

Rire pour ne pas pleurer face à une telle malhonnêteté et volonté dissimulée de destruction programmée du service public.

Tout est magnifiquement orchestré ! Elle aurait voulu le faire exprès, elle ne s'y serait pas prise autrement ! La ministre et le gouvernement donnent les moyens et les arguments pour que des exécutifs locaux, comme not' président SUPER AUSTERE, puisse réduire notre service public à néant !

Et face à cela, que faire ?

Face à la mainmise des technocrates et politiciens sur notre bien commun, des collectifs de citoyens, de syndicats, d'associations organisent la résistance.

Il est temps de reprendre la main. C'est avec cet objectif que **la convergence nationale des coordinations de défense des services publics s'est rassemblée, a manifesté et débattu les 13 et 14 juin à Guéret dans la Creuse. Nous y étions !** (voir texte qui suit)

Guéret : les activistes de l'intérêt général contre la destruction des services publics

A

l'appel de la Convergence Nationale des Collectifs de Défense des Services Publics, un rassemblement national s'est déroulé le week-end des 13 et 14 juin à Guéret.



Près de 7000 personnes, citoyens, militants d'associations, de syndicats et de partis politiques ont convergé vers la Creuse pour agir pour la défense du service public. Il s'agissait de faire la démonstration par la manifestation et les débats de l'intérêt porté par la population à une société solidaire, les services publics étant les outils de cette solidarité par la satisfaction des besoins et des droits fondamentaux des populations qu'ils permettent.

Pour nous, il était essentiel que notre syndicat participe activement à ce rassemblement pour s'inscrire dans sa dynamique et faire exister, dans nos mobilisations et actions quotidiennes, cette lutte pour l'intérêt général.

Le dynamisme de l'évènement a abouti à un appel pour la défense, la reconquête, la réinvention et le développement des services publics.

L'enjeu est de taille ! Il s'agit pour tous de se réapproprier les questions qui touchent au quotidien de la population :

« → des services publics, créateurs de richesses, au service de la satisfaction des besoins et des droits fondamentaux, de la redistribution des richesses produites et s'inscrivant clairement dans la transition écologique ?

→ des services publics bénéficiant de financements pérennes au moyen notamment d'une véritable réforme fiscale et d'un contrôle public des banques et les organismes financiers

→ des services publics au sein desquels les citoyens doivent disposer de nouveaux droits sur l'expression des besoins de service public et leurs modalités d'exercice.

→ des services publics assurant les principes de solidarité, d'égalité de traitement notamment entre les femmes et les hommes, de continuité et d'égal accès, sur l'ensemble du territoire

→ des services publics, dans les territoires, en France et en Europe, pour combattre l'austérité et sortir de la crise ».

Cet appel a pour objectif de construire un rapport de force durable par le développement d'actions locales pour, entre autre, adopter en 2016 un manifeste commun. Ce document fondateur constituera l'outil qui fédérera toutes les mobilisations de tous les secteurs pour les services publics.



Élections du COS : le COS passe à l'as !

On ne vous cache pas que les élections des administrateurs du C.O.S. ont été pour nous aussi excitantes qu'un loto paroissial un dimanche après-midi d'automne au fin fond de la Corrèze.

Malheureusement nos prédictions se sont révélées justes, et c'est ce qui avait d'ailleurs poussé SUD à ne pas présenter de liste (cf. Aiguillon n°19 d'avril 15).

Un taux d'abstention record , à peine 30% des adhérents ont pris la peine de voter, ce qui révèle un net désintérêt des collègues pour le COS.

On observe qu'au final le syndicat « majoritaire » n'a été élu que par quelques centaines d'agents , pour la reconduction d'un projet de billetterie et d'agence de voyage, tout ça avec une subvention diminuée, et qui ne profitera qu'à une minorité !

Cerise sur le gâteau bien dégueulasse, un mariage improbable entre 2 organisations syndicales qui portaient chacune un projet à priori inconciliable !

Comme quoi les envies de pouvoir transcendent toutes les convictions.

Petits arrangements entre amis/ennemis qui siphonnent l'expression des électeurs et font passer à la trappe plus de la moitié des suffrages (le syndicat arrivé deuxième n'est ni dans le CA ni dans les commissions).

Bref, un COS moribond dont le conseil d'administration est vampirisé par une seule organisation syndicale au mépris de l'expression des adhérents....rien de neuf sous le soleil ! Et c'est bien dommage !!!

l'entretien professionnel annuel : des moyens de résister à cet outil de coercition sur mesure

Nous vous avons déjà alerté sur les dangers de l'évaluation individuelle par entretien professionnel qui vient remplacer la notation (aiguillons de mars 2014, juin 2014, janvier et février 2015).

L'entretien professionnel qui a vocation à « *apprécier la manière de servir de l'agent* » est organisé en ce moment pour chacun d'entre nous et dans tous les services. L'ensemble de l'encadrement a d'ailleurs suivi une formation spécifique pour en maîtriser tous les enjeux (la bonne blague !)

Présenté comme un droit pour l'agent et comme un instrument de dialogue et de prévention des conflits, **l'entretien professionnel n'est rien d'autre qu'un outil pour individualiser l'évaluation de l'action publique et dédouaner le patron de ses responsabilités.**

A travers les objectifs assignés, les résultats quantitatifs à obtenir, l'entretien professionnel **a pour effet de renforcer la concurrence entre agents, la soumission, l'isolement et par ce biais d'affaiblir les collectifs de travail et la capacité de résistance collective.**

Comme l'ont démontré de nombreux spécialistes, l'évaluation individualisée du travail est néfaste pour la santé. Elle est pleine d'arbitraire, renforce le sentiment d'injustice, désorganise les solidarités et est source de souffrance au travail.

Même si notre organisation syndicale a combattu et continuera à combattre les principes et les critères qui fondent l'évaluation, la campagne d'entretien professionnel pour 2015 est lancée.

Il est important d'aborder « ce temps privilégié » qui nous est offert, outillé et armé.

Voici notre boîte à outils :

→ Au moins 8 jours avant l'entretien, une convocation écrite accompagnée de votre fiche de poste et de la grille d'évaluation vierge doit vous être transmise.

Si ce n'est pas le cas REFUSEZ l'entretien et SIGNIFIEZ le par écrit.

→ L'entretien est conduit par le supérieur hiérarchique direct. Il se déroule donc en tête à tête. S'il prenait à votre chef l'idée saugrenue de se faire accompagner d'un adjoint par exemple, REFUSEZ l'entretien et SIGNIFIEZ le par écrit

→ Le contenu de l'entretien porte sur les résultats professionnels, la formation, les perspectives de carrière et la mobilité, la manière de servir, les acquis de l'expérience. C'est pourquoi on voit fleurir sur les nouvelles fiches d'évaluation des mentions du type « *en cours d'acquisition* » ou « *non acquis* », comme à l'école maternelle. A quand les bons points et les images !

Voilà ce qu'il nous paraît important de signifier par oral et à l'écrit : « compte tenu du service auquel j'appartiens, en ce qui concerne le travail réalisé et mes objectifs, je me suis appliqué et je m'appliquerai à accomplir au mieux les missions qui me sont confiées et à participer au bon fonctionnement du service public dans le cadre des moyens qui me sont alloués et qui sont affectés à mon service »

REFUSEZ l'auto évaluation, c'est un piège. Il est constaté que les agents ont tendance à se dévaloriser, évoquer une fonction idéale, éloignée du travail réel, plus proche du travail prescrit qui nie les contraintes.

→ La fiche d'évaluation constitue le compte rendu de l'entretien. Elle doit être complétée et signée en premier par l'évaluateur. REFUSEZ de la signer en blanc ou à l'issue immédiate de l'entretien.

Elle doit vous être transmise complétée dans un délai maximum de 15 jours. PRENEZ LE TEMPS de la relire et d'éventuellement y ajouter vos remarques.

Vous avez ensuite 15 jours à partir de la notification pour la contester et demander sa révision.

Cet entretien individuel d'évaluation pourra avoir des conséquences sur la rémunération (le régime indemnitaire pourrait être associé aux résultats), sur la carrière (avancement d'échelon au maximum), sur la santé (facteur de stress), et affecter le fonctionnement du service (mise à mal de la cohésion d'équipe)..

Il est essentiel de l'aborder avec beaucoup de vigilance.. Prendre des notes pour vérifier que ce qui est écrit correspond à ce qui a été dit est essentiel.

SUD accompagnera tous les agents qui contesteront leur évaluation et qui nous feront appel.

Nous reposerons à chaque fois la question de la responsabilité de l'employeur



Salaire des fonctionnaires : le chantage inacceptable de la ministre !

Ce 16 juin, Mme LEBRANCHU, ministre de la fonction publique et de la décentralisation, a annoncé dans la presse sa volonté de mettre un terme au blocage des salaires des fonctionnaires. Quelle bonne intention !

Cette annonce n'est pas une surprise. Elle intervient au terme d'une année de discussion avec les organisations syndicales dans le cadre des négociations autour du pack appelé PPCR, « Parcours Professionnels, carrières et rémunérations ».

30 à 70 euros brut par mois en fonction des cadres d'emplois à partir de 2017 avec un étalement de cette « hausse » des rémunérations jusque 2020. Cette proposition se définit comme une alternative au dégel du point d'indice (point d'indice bloqué depuis plus de 5 ans) et surtout comme la volonté de refondre les grilles indiciaires dans chaque catégorie.

Cette mesure ne compensera bien évidemment pas la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires provoquée, entre autre, par le blocage du point d'indice depuis 2010. Elle a néanmoins l'intérêt de poser le **principe de la refonte des grilles indiciaires sans pour autant apporter l'assurance que cela sera, en définitive, une réelle avancée pour les agents.**

Par ailleurs, **l'intérêt du principe qui consiste en l'intégration d'une partie du régime indemnitaire au traitement** (prise en compte d'une partie des primes dans la retraite) **s'avère être en définitive une insulte.** Seulement 4 à 8 points d'indices de l'indemnitaire devraient être transposé à l'indiciaire (avec 6 points pour la catégorie B en 2016 et 4 points pour les C et 8 points pour les A étalés de 2017 à 2020).

Ces propositions du gouvernement seront mentionnés dans un protocole d'accord soumis aux organisations syndicales le 9 juillet qui devra être finalisé fin septembre.

En plus de ces mesurette, d'autres éléments touchant aux parcours professionnels et au statut y seront inclus avec l'injonction de la Ministre du tout ou rien !

En effet, **si l'accord ne recueille pas la majorité des organisations syndicale il sera tout bonnement abandonné. Un véritable chantage ! Inacceptable !**

Encore plus Inacceptable : **ces propositions, vendues comme des avancées, sont conditionnées** jusqu'ici, dans les différents échanges et en marge de ces négociations, **à une modification du temps de travail** ... la ministre évoquant même l'idée d'un repassage à 39H/hebdomadaire, **à la suppression de jours de congés exceptionnels** (jugés trop nombreux dans les collectivités) et **à la nécessité de ralentir le déroulement des carrières par l'augmentation du temps dans les échelons, les grades et les cadres d'emplois.**



Le Sudo KU

Qui a eu SUD au c... ?

On partage parce que ça nous a bien fait marrer !!!

Le « syndicat » UNSA, lors de la rencontre avec JR LECERF le 8 juin dernier est intervenu 17 secondes, juste le temps nécessaire pour remercier « Monsieur le Président » d'avoir octroyé une dérogation à leur droit syndical. Compte-tenu de ses maigres résultats aux dernières élections professionnelles, ce syndicat a demandé au patron le maintien de son volume de temps de décharge pour cette année encore.

C'est pas qu'on veut cibler toujours les mêmes ... mais les blagues viennent du même endroit !

Dans un mail envoyé à tous les agents, l'UNSA informe qu'il est dorénavant possible de les joindre « en cas d'absence au local » (euphémisme) sur un numéro de portable.

Petit conseil : vérifiez auprès de votre opérateur téléphonique le surcoût éventuel pour les communications hors France métropolitaine.



« Ceux qui ne bougent pas
ne sentent pas leurs chaînes »
Rosa Luxembourg



TÉL 03 59 73 58 46 - FAX 03 59 73 58 47 - PORTABLE 036 955 13 360
sud@cg59.fr - <http://sudcg59.over-blog.com>



ÊTRE INFORMÉ, DÉBATTRE ET AGIR !